

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	2_LOBAU_75004	Numéro	75104_046_01
Adresse du site	2, rue de Lobau	Hauteur	R+3 (21m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Orange (85°, 160° et 320°) et Bouygues (35° et 190°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	20/11/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 2, rue de Lobau, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75004		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et 3500MHz en faisceau orientable) orientées vers les azimuts 70°, 240° et 340°		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès à la toiture à 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 70° < 5V/m ; 240° < 2V/m ; 340° < 3V/m 5G : 70° < 4V/m ; 240° < 1V/m ; 340° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	21,05m pour les faisceaux fixes et 22,10m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes de type panneau sont en retrait des façades. Elles sont positionnées en applique contre des cheminées existantes. Elles sont peintes en reproduisant le dessin et la couleur de la partie de cheminée se trouvant derrière
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite, seront installés sur la toiture du bâtiment, non visibles de la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche de l'Orme	7/9, rue des Barres 75004 PARIS	65 m	< 1 V/m	0,3%	R+1 6m	Non
Crèche Parentale du Marais	8, rue François Miron 75004 PARIS	95 m	< 1 V/m	1,7 %	R+1 6m	Oui
Crèche municipale Lobau	3, rue de Lobau 75004 PARIS	80 m	< 1 V/m	0,4 %	R+1 10m	Oui

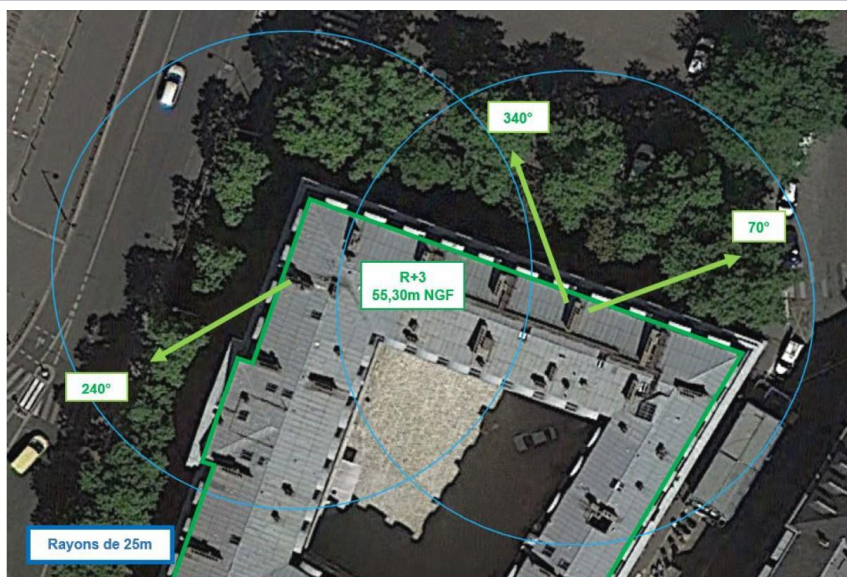
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche de l'Orme	7/9, rue des Barres 75004 PARIS	65 m	< 1 V/m	0,2 %	R+1 6m	Non
Crèche Parentale du Marais	8, rue François Miron 75004 PARIS 4	95 m	< 1 V/m	1,1 %	R+1 6m	Non
Crèche municipale Lobau	3, rue de Lobau 75004 PARIS	80 m	< 1 V/m	0,3 %	R+1 10m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

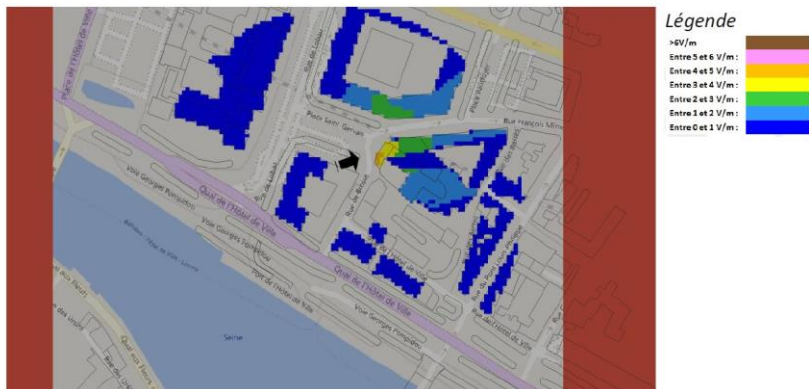


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

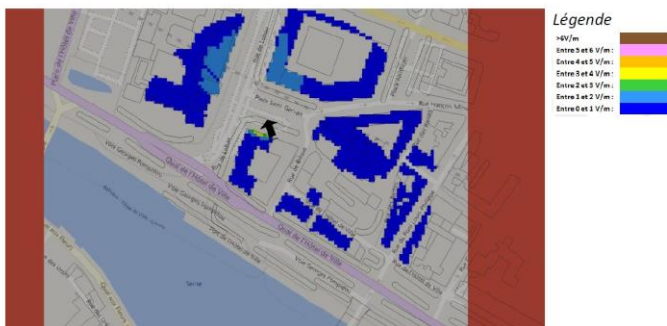
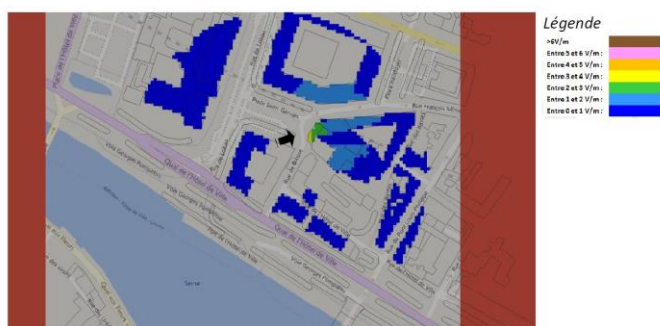
	Azimut 70°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 70°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES

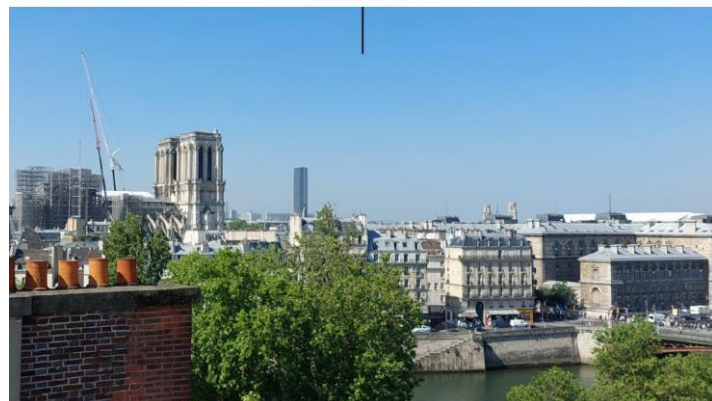


Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 240°



Azimut 340°

